

Madame, Monsieur,

Vous êtes admis au Centre Orthopédique Médico-Chirurgical dans le service d'hospitalisation de jour, en rééducation.

Ce service dispose d'un plateau technique complet et moderne visant au recouvrement de déficiences physiques temporairement diminuées du fait d'un handicap. Son utilisation n'est pas sans risque : chaque patient a son propre protocole, défini et actualisé par le médecin de l'établissement. L'utilisation de tous les appareils doit se faire exclusivement sous la surveillance du personnel soignant de l'établissement (kinésithérapeute, ergothérapeute, professeur des activités physiques adaptées).

Le service a pour but d'accueillir après un événement pathologique des patients quel que soit leur âge requérant des soins réguliers, globaux, prolongés en vue de leur redynamisation facilitant leur réinsertion.

Le Centre Orthopédique Médico-Chirurgical est un établissement de soins où les patients ont besoin de calme pour un bon rétablissement.

**Quelques règles sont donc nécessaires afin de respecter le bien-être, la tranquillité et le repos de chacun :**

- **Le 1<sup>er</sup> matin, à votre arrivée, vous devez faire votre admission à l'accueil principal de la clinique. Ensuite, présentez-vous à l'accueil de l'hospitalisation de jour. Un vestiaire vous sera attribué.**
- **Pour les matins suivants, vous devez vous présenter à l'accueil du service d'hospitalisation de jour dès votre arrivée, et signer la fiche de présence. Toute absence doit être signalée et justifiée**
- **Si vous avez un traitement médicamenteux, vous devez le laisser dans votre vestiaire pendant la durée des soins.**
- **Durant la journée, les déplacements en dehors du service sont limités. Vous devez en informer l'équipe soignante.**
- **Le soir vous devez laisser votre vestiaire vide, porte ouverte.**
- **L'apport et la consommation d'alcool sont strictement interdits dans l'établissement**
- **L'accès à la piscine n'est autorisé qu'en présence de personnes compétentes (professeur d'activités physiques adaptées, kinésithérapeutes) et aux heures d'ouverture,**
- **Le Centre Orthopédique Médico-Chirurgical participe au réseau « hôpital sans tabac », il est interdit de fumer dans l'établissement.**

**Pour des raisons de sécurité évidente, il est strictement interdit de circuler en dehors du parc du Centre Orthopédique Médico-Chirurgical durant votre prise en charge en hospitalisation de jour.**

La non observance de ces consignes conduira à une exclusion immédiate de l'établissement.

Merci pour votre compréhension.

**Directrice**

Mme MAYENSON

**Médecin Chef**

**du service de moyen séjour**

Docteur HAGUENAUER